

DEPARTEMENT
MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 20 juin 2017

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
35	23	26		
		Dont procurations		
		03		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
26	26	00	00	00

Date de la convocation
14/06/2017

Date d'affichage de la convocation
14/06/2017

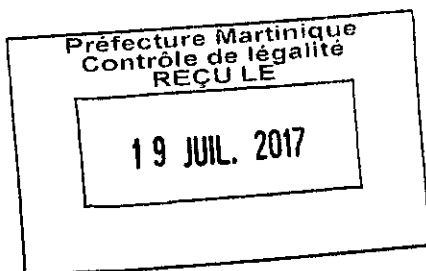
Objet de la Délibération

ADMINISTRATION

**Mission de M. le Maire
27^{ème} fête de l'amitié**

Président de Séance :
Luc CLEMENTE, le Maire

Secrétaire de Séance :
Maurice JOSEPH-MONROSE



L'an deux mille dix-sept et **le vingt juin** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

Etaient présents : M/Mmes Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Eric JULTAT, Raphaël BORDELAIS, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Joseph Armand BRAY, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Clair JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Nicole DUFEAL Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie-Victor PAIGERAC, Victorier QUIMBERT, Christophe AGELAN.

Absents excusés : M/Mmes Christine ALIKER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR Marinette TORPILLE, Renaud SAINT-ALBIN,

Absents : M/Mmes Arlette BRAVO-PRUDENT, Patrick FLERIAG Laurie ABAUL, Patrice CHARLEBOIS, Philippe TAIEB, Max ORVILLE, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

Procurations : Mmes Christine ALIKER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR ont respectivement donné procuration à M/Mmes William PAULIN Marie GARON, Marie-Claude RAQUIL.

**MISSION DE MONSIEUR LE MAIRE HORS DU TERRITOIRE
PARTICIPATION A LA 27^{ème} FÊTE DE L'AMITIE DE FESSENHEIM**

Le Conseil municipal ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération de la séance du Conseil municipal en date du 13 juillet 1979 actant le jumelage de la ville Schœlcher avec la ville de Fessenheim ;

Vu la délibération n° 2014-07-070 de la séance du Conseil municipal du 10 septembre 2014 relative à l'approbation du règlement intérieur du Conseil municipal ;

Vu le courrier de monsieur Claude BRENDER - Maire de Fessenheim invitant monsieur le Maire, à participer à l'ouverture de la fête de l'amitié le samedi 03 juin 2017 ;

Considérant qu'une classe de Schœlcher sera également présente lors des festivités prévues à cette occasion dans le cadre des échanges scolaires comme chaque année ;

Considérant que cet évènement, né des échanges scolaires avec notre ville, participe au maintien des liens d'amitié qui unissent nos deux communes depuis leur jumelage ;

DECIDE à l'unanimité

-
- de prendre charge des frais inhérents au déplacement de monsieur le Maire, comme suit :
 - frais de transport (billet d'avion Fort-de-France Paris /Paris-Fessenheim)
 - frais d'hébergement et de restauration.
-

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 17 JUILL. 2017
Le Maire

Luc CLEMENTE

